

2009/1517 - Fondation Claude Martin - Présentation du Compte Administratif 2008 (Direction des Finances)
(BMO du 22/06/2009, p. 1139)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(M. Brumm et Mme Perrin-Gilbert ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)